

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1028 23 septembre 1949

n° 1028 23

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

23 septembre 1949

Numéro JO

n° 9 du 30/09/1949

Date du numéro

30 septembre 1949

TEXTE INTÉGRAL

Abdi Bidar, chauffeur 12° échelon, au ser vice de l'enseignement, qui fait l'objet de poursuites judiciaires depuis le 8 septembre 1940, percevra la moitié de sa solde de pré sence, sans accessoires, pour compter de cette même date.